



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE



## DIALOGUE VILLE-PORT

ATELIER THEMATIQUE : CADRE DE VIE – SANTE PUBLIQUE

SEANCE N°3

**05 NOVEMBRE 2019**

# NOTE DE SYNTHÈSE

12/11/2019 – VF

PROJET SUIVI PAR :

STEPHANE SAINT-PIERRE – [stephane.saint-pierre@nicaya.com](mailto:stephane.saint-pierre@nicaya.com)

ADELIN PRATLONG – [adeline.pratlong@nicaya.com](mailto:adeline.pratlong@nicaya.com)

ALFRED DERAGNE – [alfred.deragne@nicaya.com](mailto:alfred.deragne@nicaya.com)

ELISE RIBARDIERE – [elise.ribardiere@nicaya.com](mailto:elise.ribardiere@nicaya.com)

EMILIE DIHL – [emilie.dihl@nicaya.com](mailto:emilie.dihl@nicaya.com)

Mobiliser l'intelligence collective



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Rappel .....</b>	<b>3</b>
1.1	Contexte du projet.....	3
1.2	Objectifs des ateliers thématiques .....	3
<b>2</b>	<b>Synthèse .....</b>	<b>4</b>
2.1	Déroulement de l'atelier.....	4
2.2	Synthèse des échanges en plénière.....	4
<b>3</b>	<b>Travail en ateliers .....</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Les suites du processus .....</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Annexes : restitution du travail en ateliers .....</b>	<b>6</b>
<b>6</b>	<b>Annexe : liste des participants ayant émarginé la feuille de présence .....</b>	<b>9</b>

# 1 Rappel

---

## 1.1 Contexte du projet

Le dialogue continu Ville-Port a été initié par la Secrétaire Générale des Bouches-du-Rhône le 10 septembre 2018. La démarche présentée aux élus en janvier 2019, a été par la suite validée par le Comité de pilotage de la Charte Ville-Port.

L'objectif principal de ce dialogue est de favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les partenaires institutionnels et associatifs. Il s'inscrit dans une démarche de concertation continue, encourageant l'information du public et la participation à des ateliers collectifs.

Dans cette perspective, le dialogue Ville-Port ambitionne de :

- Prendre en compte les attentes de chaque partie prenante ;
- Développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires, urbaines et les quartiers limitrophes ;
- Faciliter l'émergence et la mise en œuvre des projets portuaires, maritimes et urbains partagés.

À la suite de l'identification des thèmes prioritaires par le Comité de suivi de juin 2019, une première série de 3 ateliers thématiques est organisée de septembre à novembre 2019 :

- **Cadre de vie – Santé publique**
- Foncier – Accès à la mer
- Projets de report modal ferroviaire

## 1.2 Objectifs des ateliers thématiques

Chaque thématique est traitée en atelier suivant un cheminement collectif en 3 temps :

- Septembre 2019 : état des lieux partagés
- Octobre 2019 : définition d'orientations
- **Novembre 2019 : déclinaison d'actions**

Le troisième atelier « Cadre de vie – Santé publique » a eu pour objectif de :

- Partager une synthèse des déclinaisons d'orientations sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique » réalisés en octobre
- Définir, à partir de ces orientations et des apports complémentaires, des actions qui pourront être remontées en Comité de pilotage et Comité de suivi.

*Les éléments ci-dessous présentent la synthèse des principaux points qui ont émergé des échanges en plénière et en atelier. Les productions textuelles de l'ensemble des ateliers sont jointes en annexe.*

Les supports de présentation et documents complémentaires sont disponibles sur le site internet du Dialogue Ville-Port : <https://www.dialoguevilleportmarseille.fr/>.

## 2 Synthèse

---

### 2.1 Dérroulement de l'atelier

L'atelier « Cadre de vie – Santé publique » n°3 s'est tenue le 5 novembre 2019 à l'École de la Deuxième Chance, à Marseille. Il a réuni une trentaine de participants.

**Dans un premier temps**, le cabinet Nicaya Conseil, le GPMM, et la Préfecture des Bouches-du Rhône, ont ouvert la séance en précisant le contexte du dialogue Ville-Port et le principe des ateliers.

La Préfecture remercie l'école de la deuxième chance pour l'accueil dans ses locaux, l'AGAM pour sa contribution à la réalisation des supports cartographies et l'ensemble des participants pour leur implication dans la démarche et la qualité du travail collectif qui en émerge.

**Dans un second temps**, le cabinet Nicaya Conseil a restitué une synthèse des contributions des participants présents au premier atelier de septembre.

**Dans un troisième temps**, les participants ont travaillé en sous-groupes sur les thèmes suivants :

- **Assurer un suivi** dans le temps des pollutions générées par les activités économiques implantées dans le port et dans l'espace urbain
- **Harmoniser** l'urbanisme et l'architecture du port avec la ville
- Instaurer sur le long terme une **démarche de concertation continue** et d'information
- S'appuyer sur le domaine portuaire pour **organiser des mobilités urbaines alternatives** à la voiture

Quel plan d'action ? Complétez et approfondissez les propositions de l'atelier n°2  
Quelles seraient les conditions principales de la mise en œuvre

Suite aux souhaits de plusieurs participants, a été rajouté comme thématique de travail :

- **Faire respecter la réglementation** de l'État et les règles que le GPMM définit dans son enceinte
  - Cadre d'intervention
  - Contraintes et limites
  - Modalités d'évolution

### 2.2 Synthèse des échanges en plénière

À la suite de la présentation et en complément des éléments mentionnés, les participants ont formulé les remarques suivantes :

- Préciser le retour sur les actions proposées en atelier :
  - Réponse : avant le 14/01, des retours seront faits. La forme de ces retours n'est pas encore décidée du fait de la période électorale. Celle-ci contraint l'État à une période de réserve durant laquelle il ne peut organiser des réunions publiques.
- Expliquer les actions et acteurs des différents comités :
  - Le comité de pilotage réunit les 8 signataires de la Charte Ville-Port ainsi que les décideurs financiers à savoir : le Préfet de région, représentant de l'État, le directeur général du GPMM, la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille Provence, la Région, le Département, Euroméditerranée et la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence. Il est précisé que le comité de pilotage possède les leviers pour décider financièrement des projets. Ce multilatéralisme prend un certain temps néanmoins.

- Le comité technique réunit les instances présentes dans le comité de pilotage à un niveau inférieur de représentation, plus technique.
- Le comité de suivi est la réunion des différents élus de secteurs, syndicats, associations représentatives, etc. et des membres du COPIL
- Un participant souligne son impression d'un état surreprésenté par rapport aux élus locaux.
- Une participante souhaite avoir pour interlocuteur le GPMM afin d'être informée de la Forme Dix.
- Une participante souhaite des informations sur le numéro vert mis en place en 2016 par le GPMM.
  - NB : Ces informations ont été transmises par le GPMM et mise en ligne sur le site Dialogue Ville -Port / Bibliothèque à la suite de la réunion.

### 3 Travail en ateliers

---

Le travail en atelier a donné lieu à de nombreuses contributions d'actions envisagées par les participants. Celles-ci viennent décliner les orientations qui sont ressorties lors de la séance n°2. Les contributions sont disponibles in extenso en annexe de ce présent document.

### 4 Les suites du processus

---

La suite du processus de travail sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique » est prévue comme suit :

- Rédaction et diffusion d'une note de synthèse des contributions et échanges : envoi aux participants et mise en ligne sur le site internet du Dialogue Ville-Port
- Deux séries de 2 séances portant sur les 2 autres ateliers thématiques « Foncier – Accès à la mer » et « Projets de report modal ferroviaire » compléteront le travail sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique »
- Transmission de la synthèse des 9 séances au Comité technique (COTECH) puis au Comité de pilotage Ville-Port (COPIL) pour analyse des propositions et décisions sur les suites à donner.
- Partage des suites données en comité de suivi (2020)

## 5 Annexes : restitution du travail en ateliers

### Concertation

Réunions trimestrielles ou régulières publiques avec les instances concernées (toutes !)

Centraliser l'information :

- Création d'une base de données regroupant toutes les organisations GPMM + Habitants + salariés + CIQ + .... Plateforme collaborative et participative. Donner accès à des contributeurs multiples : circulation de l'information

Instances neutres :

- Alertes : pics de pollution
- Urgences : > forme 10 par exemple  
> COV
- Concertation sur tous les projets portuaires
- Reconnaissance des nuisances par le GPMM

Etude des dangers

Plateforme unique industrielle (déclaration des bassins Est, existe bassin ouest)

Protéger riverains et travailleurs du GPMM

Dispositif d'urgence « Allo le port »

- CHST citoyen

Les conditions de mise en œuvre

« Comité hygiène sécurité, conditions de travail »

Différents CHSCT, différentes entreprises

Fonds participatif pour des actions environnementales, propreté, rencontres ... entre habitants et les acteurs du port. Alimenté par les membres du copil et les armateurs

### Assurer un monitoring et un suivi dans le temps

Définir calendrier sur

Géolocaliser les capteurs d'Atmosud (auj. 1 capteur à Mourepiane)

Accès aux résultats en temps réel / Information

Multiplier le nombre de capteurs fixes ou mobiles sur la zone

Mise en place d'un contrôle de ces activités et communication publique sur les résultats des contrôles

- Comment ? Portail internet avec l'ensemble des résultats / capteurs avec conditions météo
- Par qui ? Atmosud, plume air report

En cas de pic de pollution -> avertir la population des mesures prises par le GPMM (système de vignettes) pour pouvoir naviguer et interdire pour les bateaux les plus polluants la navigation et si navires pas électrifiés, interdiction de rester à quai

Alimentation des navires sur forme 10 / électricité en priorité

Améliorer la prise en compte / l'ARS des enjeux de la santé publique

- > Etude épidémiologique / registre maladies pulmonaires et cancer
- > Traitement des plaintes avec symptômes / l'ARS
- > Dispose-t-on des données de santé sur la zone littorale ?

(Actisud / autres zones de stockage)

Mesures sonores et vibratoires sur zones de stockage et limitation des nuisances pour les riverains

Suivi global :

- Visualisation des pollutions
- Identification des actions correctives
- Impact des actions menées

Détermineront la périodicité et suivi au fil du temps

Suivi particulier sur Forme 10 des produits COV (composés organiques volatiles) lors des peintures. Grâce à la circulation rapide de l'information entre le Port, les acteurs et réalisation de mesures à l'émission (seuil des 38t)

+ Formes 8 et 9

Suivi doit tenir compte des pics de pollution et pas qu'en moyenne

Suivi qualité de l'eau de mer

### Harmoniser l'urbanisme et l'architecture du port avec la ville

Retirer du texte de la charte ville-port la possibilité de stocker les containers à la Nerthe / modifier le texte

-> Faire un état des lieux de l'ensemble des stockages des containers. Où ? pourquoi ? quels coûts ? quels volumes autorisés ?

Pour les nouvelles activités sur le port, prévoir dans le cahier des charges dès l'appel à projet des contraintes architecturales pour harmoniser les futurs bâtiments avec les quartiers riverains -> et qui respectent normes environnementales

Problématique des « immeubles sur mer » = paquebots de croisière qui encombrant les espaces portuaires à certaines périodes -> gêne visuelle+ pollution pour les riverains = réguler leur nombre et leurs emplacements

Végétaliser davantage les espaces portuaires

Question : il semble que l'activité des dockers soit plus importante la nuit et les week-ends ? / ou est-ce l'effet de la moindre activité urbaine qui met en relief les bruits et l'activité du port sur ces périodes ?

-> Harmoniser l'activité du port avec la vie des habitants = remettre en question les implantations des activités en fonction de leur impact sur les riverains (qualité de l'air, bruit, etc)

Objectif JO 2024 : rééquilibrer les activités prévues des quartiers sud sur les quartiers Nord

Port doit être soumis aux règles d'urbanisme de la ville

Faire un état des lieux, au niveau mondial, des aménagements portuaires (= benchmarking)

Imaginer un circuit (piste cyclable) qui puisse entrer dans certains espaces du port)

Accès à la digue du large pour le public

Mettre en place un schéma directeur d'urbanisme / d'aménagement sur le port, avec un pôle d'architectes, paysagistes, etc

Interdire aux amodiataires les zones de stockage des matériels désaffectés qui causent une pollution visuelle et nuisent à l'image de la ville

Aménager des perspectives depuis la ville sur les zones les plus « belles » du port (zone de réparation de grande plaisance)

### Mobilités alternatives

- Mobilité active : chemin piétonnier et cyclable de Corbières à la Joliette avec des transverses en nombre
- Redonner la Digue aux marseillais et permettre son accessibilité
- Réutilisation de la voie ferrée littorale placée dans l'enceinte du port. Transports en commun
- Ouverture des parkings d'attente d'embarquement pour éviter le stockage sur la voie publique et limiter les pollutions : sonores, visuelles et air. Objectif permettre fluidité du trafic local
- Extension des horaires des transports en commun régulier jusqu'à minuit (bus, trains, bateau) (cf paris) sécurisés et notamment dans le nord et l'ouest
- Stationnement payant plus accessible / croisières
- Mobiliser le foncier du port pour permettre et développer les alternatives à la voiture et aux pollutions générées par celles-ci, ci-dessus listées et celles du document remis à la table
- Des Transports collectifs terrestres et maritimes au pied des navires des Terrasses du port/J1 au Cap Janet sur des horaires adaptés et plus fréquents
- Contrôle de l'application des vignettes de circulation des voitures (pollution) avec compensation transports en communs plus nombreux (écologiques)

### Réglementations

- Globaliser les mesures d'impacts sur l'environnement et prendre la mesure des risques induits par la simultanéité des activités et leur accumulation (plateforme industrielle)
- Informez des détails des contrôles : qui contrôle quoi ? Dans quelle fréquence ?
- Informez des sources de pollutions recensées (tableau de bord)
- Évaluer en amont des implantations les impacts
- Renforcer les niveaux d'exigence des règles (pas assez draconiennes)
- Avoir un portail internet en temps réel
- Institut indépendant édictant des normes pour le GPMM. ½ + mesures répressives financières +++ (contrôles nécessaires)
- Appareil répressif à mettre en place
- Faire évoluer les normes dans monde scientifique (études épidémiologique)
- Étude d'impact globale sur le GPMM



## 6 Annexe : liste des participants ayant émarginé la feuille de présence

*Nota : la liste ci-dessous reprend les personnes ayant signé la feuille de présence.*

Nom	Prénom	Organisme
AHEE	Nicole	NFE
ANGELI	Monique	CIQ Joliette Major
APERCE	Christian	Action Environnement Estaque
BELTRAO	Monica	Autre - SAS
BOLOGNE	Jean-Louis	CAN Environnement et habitant du 3eme
BONNAUD	Delphine	Habitante+ CAP au nord
BORG	Patrick	Cap au Nord
BOUDJELLAL	Dalila	Préfecture
CHAMOULAUD	Marie	Fédération des CIQ du 16 <sup>ème</sup>
CHARRIER	Brigitte	Habitant
CHARRIER	Philippe	Habitant
DUCELLIER	Danièle	Goel'en
DUPRAZ	Renée	FNE13
ELIE	Carole	habitante
FRASSI	Maguy	Estaque
FURACE	Josette	1ere adjointe Maire 15/16
GALLAIS	Jacques	FNE13
GUIPERT	Jean-Jacques	Fédération CIQ 2
HARDOUIN	Richard	CAN Env – FNE13
LARMINAT	Patrick	SNCF Réseau
MARY	Laetitia	AtmoSud
MONGELLAS	Christophe	Syndicat CGT dockers Marseille
MORCIANO	Cécile	ARS
MORIN	Daniel	Fédération CIQ 2
PELLICCIO	Elisabeth	CIQ St André
PELLICCIO	Denis	CIQ St André
PROST-COLETTA	Marie	AEE Cap au Nord
REVERCHON	Marc	Conseil de développement du GPMM
SAINT AMAN	Laurent	Ville de Marseille / Direction de la Mer
TEULE	Michel	habitant
TRAUTMANN	Xavier	DRASSM
VIGNES	Pierre	CIQ St Henri
ZUSSY	Dominique	CIQ Estaque Riaux